

Ref : CA2024/03

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2024

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'ADDITIF À LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2024 DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **12 janvier 2024** réuni sous la présidence de **Monsieur Lionel LARRÉ**,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les avis rendus respectivement par le comité social d'administration et le conseil académique de l'université,

Vu la délibération CA2023/63 du 15 décembre 2023 portant approbation de la campagne d'emplois 2024 de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Entendu l'exposé de Monsieur le président d'université,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ DÉCIDE :

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve l'additif à la campagne d'emplois 2024 portant sur l'ouverture au recrutement du poste supplémentaire suivant :

Soutien/Support	Composante /Service	Catégorie	Poste		Ouverture	Priorité
Support	DSIN	A	IGE Chef de projet AMOA	Accompagnement des parcours /résorption de la précarité	Concours	Priorité 1

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12/01/2024.

Membres présents	24
Membres représentés	7
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Publié le :

18 JAN. 2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :



Le Président,

Lionel LARRÉ.

15 JAN. 2024